

Explorer les grands fonds marins ? Points de vue de l'éthique

Par **Bernadette Bensaude-Vincent**,
professeure émérite Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

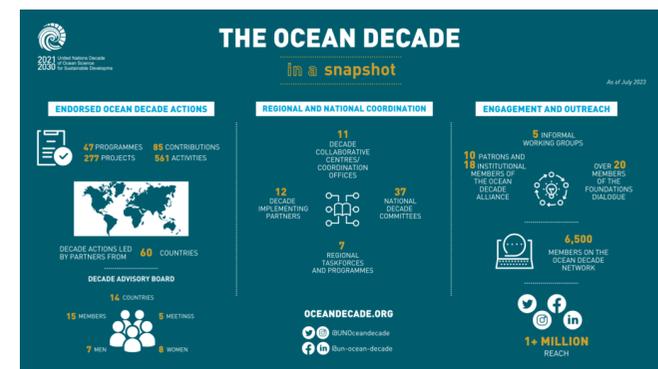
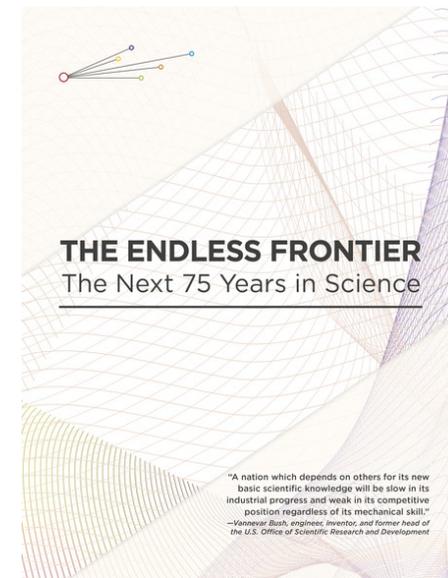
Texte à écrire en Calibri



#JFRB2024

Océan comme ultime frontière

- 1945, Vanevar Bush: recherche scientifique bien dotée, promesse de puissance (poule aux œufs d'or)
- D'où défis de U.N. Ocean Decade
- 3 visions des grands fonds marins (GFM):
 - Écosystèmes à explorer
 - Ressources à exploiter
 - Services écosystémiques à préserver



Deux questions éthiques posées par exploration des grands fonds marins



Risques de l'exploration remettent-ils en question la valeur intrinsèque de la connaissance?



Quel statut juridique donner à l'océan pour le protéger ?



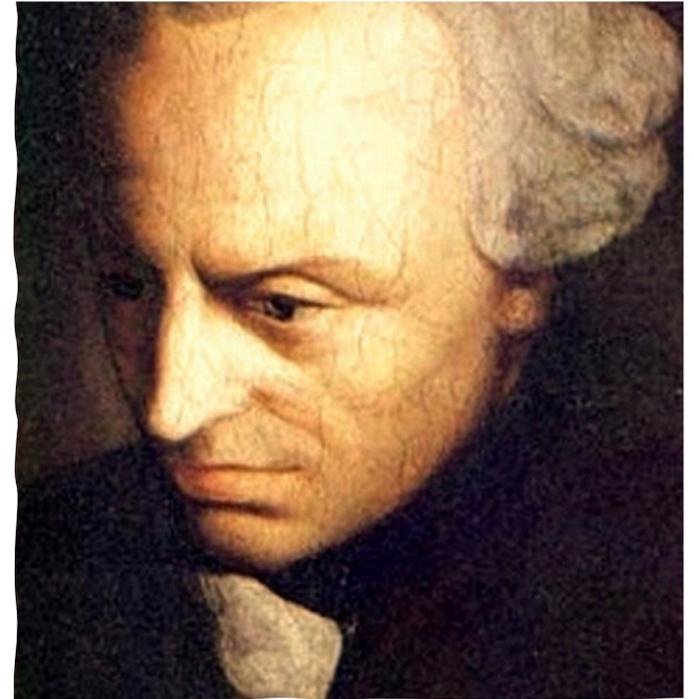
Démêler enjeux de connaissance

Enjeux multiples et variés // multiples acteurs de la recherche (chercheurs, industriels, gouvernements, législateurs...)

- Collecter données
- Comprendre
- Utiliser, exploiter
- Alerter, préserver
- Imiter
- Informer, enseigner,
- Agir et légiférer

Distinguer valeur de la connaissance et conséquences de son acquisition

- Tradition des Lumières: connaissance libère, émancipe, conditionne autonomie...
- Mais connaître à tout prix? Questions déjà débattues à propos de recherche biomédicale; spatiale; géoingénierie.





Évaluer risques et impacts de recherche

- Milieu difficile d'accès mobilise équipement coûteux (finance, énergie)
- Partenariats public/privé: d'où risque exploration=>exploitation
- Risque perturbation irréversible du milieu (biodiversité, climat)
- Acquisition de connaissances // inaction politique (insouciance ou hypocrisie)



Balance risques/bénéfices non concluante

Diversité des prises de position sur exploration de la Zone Économique Exclusive: d'où

- Norvège favorable à l'exploration en vue exploitation raisonnée
- France et Portugal prohibition
- moratoire conditionnel
- code minier au cas par cas des dorsales à explorer.



Propositions pour GFM

Focus sur les valeurs en jeu dans la recherche

- 1) Rassembler tous les acteurs de la recherche pour ensemble expliciter en toute transparence les enjeux de recherche portés par chacun des acteurs et suivre leur évolution au fil du projet.
- 2) Hiérarchiser ensemble les priorités en établissant une échelle commune des valeurs qui doit orienter les décisions de recherche.
- 3) Placer en haut de l'échelle des priorités l'objectif de ménager biodiversité et géodiversité (la diversité des minéraux) en plus de la santé humaine afin de préserver l'habitabilité de la Terre sur le long terme.



Statut juridique des GFM

Trois options envisageables

- Patrimoine commun de l'humanité (statut actuel)
- Patrimoine commun de la Terre (statut à inventer)
- Personnalité juridique (statut à étendre aux GFM)



Patrimoine commun de humanité

- *Origine*: Arvid Pardo ONU 1967: « *le fonds des mers et des océans ainsi que leur sous-sol, au-delà de la limite des juridictions nationales, et les ressources de la zone sont le patrimoine commun de l'humanité* » (Résolution 2749 (XXV) de l'Assemblée générale). S'inspire du droit des communs => non-appropriation+ inaliénabilité des ressources
- *Objectifs*: constituer les GFM en bien commun de l'humanité + encadrer exploration et exploitation potentielle des ressources
- *Moyens*:
 - gouvernance collective (UNCLOS et BBNJ (Biodiversity Beyond National Jurisdictions))
 - autorité centrale (AIFM créée en 1994 délivre autorisations d'exploitation)
- *Difficultés*:
 - Ironie: Humanité propriétaire des rares milieux faiblement anthropisés?
 - GFM vus comme 'ressources' exploitables



Patrimoine commun de la Terre

- *Origine* Wild Law: reconnaissance formelle de relation réciproque entre humains et nature. Terre considérée comme *habitat* partagé et non comme ressource (Vanhuxen)
- *Objectifs*: protéger les écosystèmes (éthique du soin); défendre intérêts de communauté terrestre (espèces sauvages incluses)
- *Moyens* :
 - réviser droit de propriété (indissociabilité propriété et usage)
 - Instaurer un droit d'habiter Terre, d'en disposer dans respect règlement intérieur négocié entre habitants
- *Difficultés*:
 - Océans non habités par humains
 - Porte-parole des autres qu'humains ?



Océan sujet de droit

- Origine: Constitutions Bolivie, Equateur, puis Ouganda, Nouvelle-Zélande: lieux constitués en personnalités juridiques (vs *summa divisio* entre humains et nature du droit romain)
- Objectifs: protéger les écosystèmes (éthique du soin); défendre intérêts de communauté terrestre (lieux, espèces associées, cultures humaines)
- *Moyens*:
 - océan propriétaire de lui-même
 - Procédures, recours juridiques pour identifier des responsables et prévoir dommages et compensations.
- *Difficultés*:

Porte-parole de océan?

En résumé

- Ni recommandations, ni guide de bonnes pratiques
- Des pistes à creuser (matières à penser):
- Innovations sociales et juridiques autant que techniques:
 - Inventer dispositifs délibération démocratique à échelle internationale
 - Inventer nouveau droit (cf Serres *Le Contrat naturel*, 1990)
 - Jouer sur fonctions pédagogique et symbolique du droit pour changer les mentalités